Valorisation du rendez-vous post-permis

Établissement : Driving Color's
Date : 12/05/2025

Dans le cadre de notre engagement pour une formation complète et une sécurité routière durable, Driving Color's valorise le rendez-vous post-permis, dispositif proposé par le ministère de l'Intérieur depuis 2019.

Objectifs du rendez-vous post-permis

• Réduire l'accidentalité chez les jeunes conducteurs.

• Consolider les acquis de la formation initiale après plusieurs mois d'expérience de conduite en autonomie.

• Favoriser la prise de conscience des risques routiers et encourager un comportement responsable.

Public concerné

Le rendez-vous post-permis s'adresse aux jeunes conducteurs ayant obtenu leur permis de conduire depuis 6 à 12 mois et titulaires d'un permis B via la conduite accompagnée (AAC), la conduite supervisée ou la formation traditionnelle.

Déroulement

Le rendez-vous dure 7 heures, se déroule en salle et est animé par un enseignant de la conduite titulaire d'une formation spécifique. Il repose sur la discussion, le partage d'expériences entre jeunes conducteurs et des exercices de réflexion autour des prises de risque.

Avantages

• Possibilité de réduire la période probatoire de 3 à 2 ans (ou de 2 à 1 an pour les titulaires en AAC).

• Approfondissement des notions de sécurité routière.

• Valorisation de l'engagement citoyen et responsable des jeunes conducteurs.

Engagement de Driving Color's

Driving Color's s'engage à promouvoir ce rendez-vous auprès de tous les jeunes conducteurs, à en assurer l'accessibilité tarifaire, et à garantir une animation de qualité par des professionnels formés.

Fait à LECLUSE, le 12/05/2025

Signature de la responsable :

_____